

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 13 avril 2016

Compte rendu diffusé sous réserve de modifications lors de son approbation au prochain Conseil d'établissement.

Étaient présents :

Membres siégeant à voix délibérative		
Conseiller culturel	M. Philippe LANE	Présent
Proviseure	Mme Sylvette BOUCHE	Présent
Directeur primaire	M. Frédéric FONTAINE	Présent
Directrice administrative et financière	Mme Céline GRATIOLET	Présent
Conseillère Principale d'éducation	Mme EURY-SHAWAREB Pascaline	Présent
5 représentants élus des personnels enseignants et non-enseignants	Mme Sandrine FRAVAL	Présent
	Mme Gwenaëlle CHAPELET	Présent
	Mme Riveline NANGUEP	Présent
	Mme Nathalie SALEH	Présent
	Mme Imane NASRAOUI	Présent
3 représentants élus de parents d'élèves	Mme Mary EL-HAGE	Présent
	Mme Falestin NAILI	Présent
	Mme Céline HUYNH CONG	Présent
2 représentants élus des élèves	Mme Laila OBEIDAT	Présent
	M. Faisal BARAKAT	Présent
Membres siégeant à voix consultative		
2 membres du Conseil de Gestion	M. Anas KHALAF	Présent
	M. Gérôme GUICHERD	Absent excusé
Consul	M. Arnaut RAYAR	Absent excusé
Conseillère consulaire	Mme Laurence LEDGER	Présent

La séance s'ouvre à 15 h 30.

Le Président de l'APE est remplacé par M. Anas Khalaf, membre de l'APE.

L'ordre du jour est modifié pour permettre le vote de M. le Conseiller culturel avant son départ anticipé de la réunion du Conseil d'établissement.

I. APPROBATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 31 JANVIER 2016

Après modifications des noms des représentants des parents d'élèves (Mme ABIVEN et M. ABRIC étaient présents au lieu de Mmes NAILI et KURDI), le compte-rendu du CE du 31 janvier 2016 est adopté à l'unanimité.

II. DESIGNATION DES SECRETAIRES DE SEANCE :

Sont désignés :

- Pour le personnel administratif : Mme EURY-SHAWAREB Pascaline
- Pour le personnel enseignant : Mmes NANGUEP Riveline et SALEH Nathalie

III. CALENDRIER DE FIN D'ANNEE :

1. CALENDRIER DES EXAMENS :

- Un bac blanc a été organisé du 10 au 13 avril et un brevet blanc est prévu à la rentrée de mai.
- L'épreuve orale d'histoire des arts en 3^e est fixée au 29 mai 2016.

- Calendrier des épreuves du bac : voir annexe
 - Epreuves ECE terminale S : 1^{er} juin
 - 3^e épreuve EPS terminales : 2 juin
 - Epreuves orales classes de premières et terminales : 5 juin
 - Epreuves écrites classes de terminales et de 1^{ère} : 6 au 10 juin
 - Brevet 3^e : 15-16 juin
 - Délibération bac 1^{er} groupe terminale S : 21 juin
 - Délibération bac 1^{er} groupe terminales ES/L : 22 juin
 - Epreuves 2nd groupe terminales S : 23 juin
 - Epreuves 2nd groupe terminales ES/L : 24 juin
 - A noter : 8 élèves d'Erbil (Irak) sont inscrits au centre d'examen d'Amman.

- Calendrier visites :
 - EEMCP Vie scolaire : 12-13 juin
 - Coordonnateur délégué de l'AEFE : probablement les 3 et 4 mai. Il souhaitera rencontrer tous les membres de la communauté éducative.

- Calendrier année scolaire 2016-2017 : a été validé.

2. CALENDRIER DES ACTIVITES :

- M. Le Directeur du primaire rappelle que plusieurs manifestations festives ont été organisées par des parents volontaires, dont M. Anas Khalaf pour le marché de Noël, et par les professeurs d'école : carnaval suivi de la présentation des activités extrascolaires.
- Une kermesse aura lieu le 19 mai 2016 de 15 h à 19 h sur le site de l'école primaire. Le thème retenu est celui de la diversité culturelle au LFA. Plusieurs parents d'élèves coordonnent les stands par pays représentés. M. le Directeur du primaire remercie chaleureusement les parents d'élèves pour leur investissement. Mme la Proviseure rappelle que cette kermesse a une vraie dimension pédagogique et remercie les professeurs d'école de leur implication.
- Ce même jour, le 19 mai, une visite destinée aux parents potentiels de maternelle et de CP sera organisée.
- Un vide-grenier et une bourse aux livres se tiendront le 16 juin.
- La « Prom », fête dansante organisée par et réservée aux élèves du lycée se tiendra le 13 juin.
- Le 25 juin, la cérémonie « prom » officielle avec les familles et remise des diplômes de fin d'études secondaire aura lieu en fin d'après-midi sur le site du lycée suivie d' un repas de

rupture de jeûne. Plusieurs parents préparent activement cette cérémonie de « Graduation Day ».

3. REINSCRIPTIONS :

- Du 6 mai au 27 mai 2016, les réinscriptions se feront, avec le versement d'une avance d'une avance (réduite par l'APE) de 200 JD par enfant sur le 1^{er} trimestre de l'année suivante.

IV. COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE :

Voir annexe

1. Mise en place de projets artistiques, culturels et scientifiques, développement durable, avec des partenariats : Institut français, IFPO, parents d'élèves, en conformité avec l'axe « ouverture sur le pays d'accueil » du projet d'établissement :

- Visionnement de nombreux films pour tous les niveaux de classes
- Projet dans le cadre du festival du film franco-arabe du 28 mai au 2 juin
- Sortie au musée archéologique de Madaba
- Visite d'une exposition sur les vêtements traditionnels de Jordanie
- Sortie au théâtre romain d'Amman
- Projet sur les Ommeyyades
- Projet sur l'eau
- Projet sur le recyclage

2. Mise en place d'un partenariat avec le Haya cultural center : pendant les vacances de printemps, organisation d'un « Spring camp » pour une vingtaine d'élèves.

3. Point sécurité (question des parents d'élèves) :

Mme la Provisure rappelle que le dispositif de sécurité a été renforcé depuis un certain temps et qu'il reste adapté à la situation. Des visites de représentants jordaniens ont lieu régulièrement.

Une demande de présence d'un agent de police pouvant verbaliser est faite et acceptée, pour mettre un terme aux problèmes récurrents de circulation devant l'école primaire. Nous restons en attente de sa mise ne place .

V. RECRUTEMENTS :

- Mme la Provisure rappelle les conditions de recrutement au LFA et renvoie aux comptes rendus des conseils d'établissement de novembre et de juin 2015.

1. En primaire :

- Personnels résidents :

Mme la Provisure précise que la motion contre la suppression d'un poste de résident en primaire rédigée lors du précédent conseil d'établissement a été actée. Mais la suppression du poste a été confirmée par l'AEFE.

Les postes susceptibles d'être vacants ou vacants sont en cours de validation de recrutement. Un poste est encore susceptible d'être vacant.

- Personnels recrutés locaux :

La structure n'étant pas encore arrêtée, des informations plus précises seront données lors du conseil d'établissement de juin 2016.

2. En secondaire :

- Personnels résidents :
Trois postes (lettres, mathématiques, DAF) sont en cours de validation de recrutement.
- Personnels recrutés locaux :
Un poste est susceptible d'être vacant en lettres. Les postes de physique-chimie et de SES (départs) sont en cours de recrutement.
Un poste d'infirmière est vacant. Le LFA est à la recherche d'une infirmière francophone pour occuper ce poste.

VI. COMITES :

- A la question des parents d'élèves qui souhaitent connaître les noms des membres des différentes commissions, il leur est précisé que ces commissions tripartites (administration – parents- enseignants) ne sont pas habilitées à communiquer durant leurs travaux et qu'il est possible pour toute proposition ou suggestion de s'adresser aux parents du CE (membres des commissions) ou à l'administration du LFA.

1. Comité communication :

Rappel : sa création, décidée en juin 2015, a été effective en septembre. Il comprend 4 commissions. Ses objectifs sont de rendre le LFA plus attractif et de faire connaître ce qui se fait au LFA.

- **Commission Site et blog : Optimisation des supports :**
 - Des flyers ont été créés par des professionnels. Ils sont en anglais. Une version en arabe est prévue.
 - Le site internet du LFA a été restructuré, pour répondre aux besoins de parents. Sa présentation est plus attractive. La priorité est donnée aux informations générales et fixes. Une traduction en anglais et en arabe est prête et sera disponible au retour des vacances de printemps.
 - Une page Facebook a été créée. Elle est trilingue et elle est programmée.
 - La création d'un blog est à l'étude.
 - Une vidéo de présentation virtuelle du lycée, d'une durée de 3 minutes, est prévue. Il s'agira d'une visite guidée des deux sites, par des élèves qui, tout en suivant un itinéraire, chanteront une chanson.

Public visé :

- Les cadres jordaniens qui travaillent dans des entreprises françaises.
- Les adultes prenant des cours de français à l'Institut français
- Les parents des crèches : 11 visites ont déjà été effectuées par la Proviseure et le Directeur du primaire accompagnés de Mme El Hage parent du CE. Ils précisent que ces démarches sont très utiles et que les responsables des crèches se montrent très coopératifs. A l'occasion de la journée portes-ouvertes qui se tiendra à l'école primaire le 19 mai, des affiches seront placardées dans ces crèches pour inciter les parents à venir découvrir l'établissement.

- **Commission Langues :**

- Les progressions en arabe et en anglais sont disponibles sur le site internet du LFA.
- La mise en ligne du livret de compétences en arabe est en cours.
- Des cours de FLE (français langue étrangère) sont mis en place pour les parents qui le souhaitent. 32 parents sont déjà inscrits. Il s'agit d'une sensibilisation aux termes utilisés à l'école. Ces cours ne remplacent pas ceux proposés par l'Institut français.
- Un projet de renforcement des langues est proposé au vote. Il s'agit d'ajouter 2 heures de langues, anglais ou arabe, aux horaires officiels, dès la classe de 6^e. Ainsi, les élèves auraient 6 h d'anglais hebdomadaires (4 h + 2 h) ou 5 h d'arabe (3 h + 2 h).

Cet enseignement est assuré par les enseignants du LFA, facultatif, payant (frais minimum pour payer les professeurs), et en dehors de l'emploi du temps des élèves. Aucun examen ne validera cette activité, mais une évaluation sera faite sur les bulletins trimestriels. Il est prévu une ouverture progressive, de la 6^e à la 3^e.

Le projet est adopté à l'unanimité.

- Un diaporama a été élaboré par les professeurs de langues. Son objectif est que les parents d'élèves comprennent l'enseignement des langues au LFA. Il est projeté aux membres du conseil d'établissement qui en apprécient la qualité, aussi la proviseure remercie-t-elle vivement le professeur d'anglais pour son travail. Ce diaporama va être mis en ligne dès accord des familles pour le droit à l'image. Il devra aussi être traduit.
- Question posée par les représentants des parents : le lycée peut-il recevoir le nom de « lycée international » ? Mme la Proviseure explique que c'est une démarche longue (un an environ) mais qu'elle va être entreprise, pour que le lycée français d'Amman soit plus visible par rapport aux autres établissements en Jordanie ayant déjà ce titre. Il s'appellerait alors lycée français international d'Amman.

Une approbation de principe est obtenue pour un changement de dénomination.

- Autre question posée par les représentants des parents : elle porte sur l'évaluation du projet d'établissement. Mme la Proviseure indique qu'un questionnaire transmis l'an passé aux parents et portant sur la perception du projet d'établissement va être relancé pour évaluer l'évolution des perceptions. Elle précise que l'an prochain, un bilan sera fait sur toutes les actions menées au cours des trois dernières années.

Commission « événement » :

- Dans le cadre de l'ouverture du LFA vers les autres établissements scolaires, plusieurs événements ont eu lieu :
- autour du thème de la francophonie : « quizznight » avec King's Academy à l'Institut français, rencontre à King's Academy avec des élèves apprenant le français, participation en langue arabe à « Jordan model Parliament » de la King's Academy
 - participation d'élèves du LFA à plusieurs événements sportifs (basket, rugby...)
 - un tournoi de foot organisé par la Croix rouge en solidarité avec les enfants réfugiés syriens est prévu samedi 7 mai.

Commission « enseignement supérieur » :

- Dans le cadre du suivi des anciens élèves qui ont obtenu leur bac au LFA, plusieurs d'entre eux, qui sont dans la vie active ou qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur dans plusieurs pays, sont interrogés et leurs interviews sont progressivement mises en ligne sur le site du LFA.

2. Comité prévention :

- Rappel : ses objectifs sont de sensibiliser les élèves aux problèmes liés aux incivilités et à l'usage des réseaux sociaux.
- Un état des lieux est en cours (il doit être terminé en juin 2016) pour recenser les besoins afin de déterminer des actions simples à mener avec les élèves et en accord avec les parents dès la rentrée de septembre.
- **Commission « réseaux sociaux » :**
 - Buts : faire connaître aux élèves la charte informatique existante au LFA pour qu'ils se l'approprient et aller vers de bonnes pratiques. La classe de 2nde réalise des travaux par groupes pour produire affiches et slogans reprenant le thème AA clés de la charte.
 - Des permis Web ont été passés par les élèves du collège.
 - Des « jeux sérieux » ont été présentés aux élèves par la documentaliste. Une liste est consultable sur le site du LFA et à la médiathèque.
 - Un questionnaire est en cours d'élaboration par les élèves, la documentaliste, la CPE, l'infirmière, les parents. Il porte sur les usages du web, la durée d'utilisation, l'évaluation de la perception de ses dangers, l'état de connaissances de la fiabilité des sources.
- **Commission « incivilités » :**
 - Une enquête a été diffusée aux élèves du CE2 à la 3^e. Il s'agit de lister les incivilités, de connaître la perception des atteintes, de connaître la perception du climat dans l'établissement et de définir le respect. A partir du dépouillement de ces questionnaires, des actions seront mise en place.
 - Il a déjà été décidé en primaire de mettre en place une malle de jeux pour réguler, mieux répartir les activités de jeux pendant la récréation et d'en proposer de nouvelles.

Par ailleurs, le personnel du LFA, certains parents et certains élèves devront répondre à un questionnaire sur le Climat scolaire élaboré par une cellule Vie scolaire à Beyrouth (délai : le 17 mai). La représentante des élèves se proposent de faire une traduction en anglais pour les parents non francophones.

- **Question des représentants des parents :** une action de prévention sur les conduites addictives (tabac, alcool, stupéfiants) est demandée. Des actions seront menées à la rentrée de septembre.

Mme la Proviseure rappelle que le règlement intérieur du LFA stipule l'interdiction de fumer dans l'établissement. Elle précise que les élèves fumant au LFA sont repérés et sanctionnés.

Elle a réuni avec la CPE un groupe d'élèves et les a prévenus que, désormais, les élèves échappant à la surveillance seraient immédiatement remis à ses parents pour la journée.

Question des représentants des élèves : ils demandent, pour les élèves du lycée, l'autorisation de sortir du LFA pendant la récréation et à la pause méridienne, sans trop s'éloigner du bâtiment. Une discussion s'établit à ce sujet. Certains membres du conseil d'établissement soulignent que cette proposition ne peut pas être acceptée et exposent leurs arguments : raisons de sécurité, effet d'entraînement des élève fumeurs sur les autres élèves, risque de retards en cours, devoir de l'école de donner un cadre. Les représentants des élèves exposent à leur tour leurs arguments : ils soulignent que continuer à interdire de fumer au LFA ne serait pas efficace, car les élèves fumeurs trouveront d'autres cachettes ; les lycées français autorisent les élèves à sortir en dehors de l'établissement ou même à fumer dans l'établissement (dans le cadre du plan Vigipirate).

Un vote est soumis aux membres du conseil sur le sujet suivant : autoriser les élèves du lycée à sortir à l'extérieur de l'établissement avec autorisation parentale. Résultats : 6 contre, 5 pour ; 4 abstentions.

Il est décidé, en raison d'une absence de majorité, de réunir le CVL pour émettre de nouvelles propositions.

VII. CONSEIL ECOLE-COLLEGE : ACTIVITES

- Rappel des activités déjà menées dans les classes de CM2 et de 6^e :
 - Course au nombre
 - Ambassadeurs en herbe
 - Journée « Harry Potter »
 - Journée d'intégration, de cohésion et de solidarité à Ajloun
- Action menée cette année :
 - Un projet de sortie à Ajloun sur deux demi-journées et une nuitée est proposé au vote. Le budget est expliqué par la DAF : 71 élèves et 7 accompagnateurs. Budget de 5 460 JD. La part des accompagnateurs (enseignants) est prise en charge par le LFA. Des sponsors participent au budget. Le prix de la sortie pour chaque élève s'élève à 30 JD.

Les représentants parents posent la question de la sécurité. Mme la Provisure répond que l'ambassade de France est prévenue de chaque sortie pédagogique.

Une réunion d'information est programmée début mai avec les parents.

La sortie est votée à l'unanimité.

- Les élèves de CM2 viendront en juin passer une journée d'intégration au LFA. Les élèves du collège préparent à leur intention un petit livret d'accueil.

VIII. POINT MISSIONS : REFORME DU COLLEGE

1. Points missions :

- Un rappel des différentes missions pour aider à la mise en place de la réforme, est fait :
 - Mission EEMCP : ½ journée banalisée portant sur les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) et AP (Aide personnalisée)
 - Séminaire des personnels de directions des établissements primaire/lycée au Liban

- Inspecteur de l'AEFE : ½ journée banalisée portant sur les EPI, l'AP et la programmation
 - Mission EEMCP Vie scolaire
- Les prochaines étapes sont expliquées :
- Conseil des maîtres et conseil pédagogique pour finaliser les choix
 - Présentation au CE de juin
 - Réunion d'information fin juin avec les parents qui le souhaitent

Pour information, un document « la réforme en 10 points » consultable sur le site du ministère de l'Education nationale peut être utile aux parents.

2. Des explications sur la réforme sont données :

- A la rentrée de septembre, lors des traditionnelles réunions parents-professeurs, une information pour chaque classe concernée sera donnée.
- Le plan de formation continue pour l'année scolaire suivante prévoit 10 stages sur la mise en place de la réforme, dont 7 sur l'interdisciplinarité et 3 sur la vie scolaire.
- L'objectif de la réforme est d'amener tous les élèves à la réussite. Pour cela, la réforme prévoit une nouvelle approche pédagogique :
 - un enseignement plus personnalisé (définition de groupes de besoins).
 - la programmation devient cyclée (cycle 1 : maternelle – cycle 2 : CP, CE1, CE2 – cycle 3 : CM1, CM2, 6^e – cycle 4 : 5^e, 4^e, 3^e). Les objectifs à atteindre sont désormais en fin de cycle, ce qui permet à l'élève d'acquérir à son rythme les connaissances et les compétences exigibles. L'évaluation devient bienveillante.
 - la réforme est soclée : un nouveau socle commun de connaissances et de compétences est mis en place, et un livret de compétences suit chaque élève du cycle 2 au cycle 4.
 - Des nouveautés : les EPI (Enseignements pratiques interdisciplinaires) donnent du sens aux apprentissages et sont intégrés dans les différentes disciplines. Six des huit thèmes proposés doivent être abordés en cycle 4 (deux EPI par classe et par an). De plus, l'AP (Aide personnalisée) se fait en classe entière, par groupes de besoins dans chacune des disciplines et elle est intégrée dans les enseignements. Enfin, trois parcours sont mis en place : parcours avenir, parcours citoyen, parcours culturel et artistique. Ce sont des activités que élèves mènent au cours de leur scolarité.

IX. QUESTIONS DIVERSES

1. Langues :

- Une certification en espagnol à l'Institut Cervantès est proposée aux élèves de terminales.
 - Les Cambridge tests, concernant les élèves de CM2, 5^e, 3 et 1^{ère}, sont étendus aux CE2.
2. Problème des horaires AES primaire/cours du secondaire : une garderie a déjà été mise en place dimanche, mercredi et jeudi pour permettre aux élèves inscrits aux AES du primaire d'attendre le retour de leurs aînés du secondaire mais peu de parents sont au courant de cette possibilité qu'il faudrait annoncer officiellement. Par ailleurs, le lundi et le mardi, cette garderie n'est pas prévue et cela pose problème à certains parents ; la question a été traitée en conseil d'école

3. **Service du porte-à-porte :**

Une demande d'extension du service porte-à-porte est demandée par des parents qui habitent loin (Jabal Lweibdeh et Dabouq par exemple) et qui ne bénéficient pas de cette possibilité, ce qui les oblige à de multiples allers-retours pour venir chercher leurs enfants à la navette du bus au site du primaire. Les parents concernés doivent se faire connaître auprès de la CPE.

4. **Assurance :**

A la rentrée de septembre, le détail des prestations couvertes par l'assurance sera détaillé, car le contrat a été revu.

5. **Sortie d'élèves de 1^{ère} et de terminale :**

Ces élèves ont programmé une sortie à Wadi Rum pendant un week-end (13-14 mai). Elle est organisée par l'entreprise « Adventure » et prévoit des activités diverses. Ce voyage ne faisant pas intervenir le LFA, il est précisé que les enseignants volontaires pour accompagner ce voyage le seront en tant qu'invités et dégagés de toute responsabilité liée à l'établissement.

La séance est levée à 19 h 05